



Trouver sa voix: cineastes au service de cinéastes

Les demandes sont maintenant acceptées

documentary, la chaîne numérique de CBC/Radio-Canada et l'Association des documentaristes du Canada/Documentary Organization of Canada (DOC) sont fières d'annoncer le lancement du programme *Trouver sa voix: cineastes au service de cinéastes* qui vise à appuyer les documentaristes cherchant à raffiner leur approche cinématographique.

Date de tombée pour les soumissions: le 31 janvier 2011

DESCRIPTION DU PROGRAMME

À propos de *Trouver sa voix: cinéastes au service de cinéastes*.

Le programme offre l'occasion à un professionnel canadien du documentaire de travailler auprès d'un documentariste chevronné sur un projet donné. Le programme appuiera jusqu'à huit candidats. L'initiative cherche à épauler les professionnels du milieu effectuant une transition dans leur carrière en vue de développer leur expertise et approfondir leur vision artistique. La durée de la formation est d'un minimum de 4 mois pendant lesquels un honoraire sera versé à l'apprenti.

Trouver sa voix est conçu de façon à être un échange entre le maître et l'apprenti où ceux-ci pourront bénéficier de l'expérience de l'autre. Le Maître travaillera avec une personne créative et passionnée, alors que l'apprenti aura libre accès au processus créateur du maître ainsi qu'à son expertise.

L'intention du programme est d'appuyer le développement d'une diversité de voix et, bien que toutes les applications soient prises en considération, les demandes d'apprentis provenant de groupes sous-représentés de partout au Canada seront étudiées de façon positive. Les groupes sous-représentés comprennent, mais ne se limitent pas, aux documentaristes travaillant dans des régions éloignées, aux documentaristes autochtones, aux documentaristes vivant en situation minoritaire linguistique, ou aux documentaristes des communautés diverses travaillant dans un grand centre urbain.

Admissibilité

L'apprenti :

- Doit avoir au moins deux mentions au générique d'œuvres télédiffusées ou une expérience professionnelle équivalente.



- Doit être un citoyen canadien ou un résident permanent du Canada.
- Ne peut être inscrit à un programme d'études à temps plein.
- Ne peut être un employé du maître ou de l'entreprise du maître, et ne peut avoir un lien de parenté au maître ou à l'entreprise du maître avec lequel il soumet une demande.
- Doit pouvoir travailler à temps plein pendant le programme d'apprentissage.

Le maître :

- Doit être un membre en règle de DOC.
- Doit contribuer un minimum de 4 000 \$ à l'honoraire de l'apprenti.
- Doit principalement créer des œuvres documentaires et être reconnu par ses pairs comme étant maître du documentaire.
- Ne peut être l'employeur de l'apprenti, ne peut posséder des liens de parenté à l'apprenti et ne peut déjà être le mentor de l'apprenti avec lequel il soumet une demande.

Le processus de soumission

- La soumission est une demande conjointe de l'apprenti et du maître et chaque section du formulaire de demande doit être remplie au moment de la soumission. La soumission doit être signée par les deux parties.
- Si l'apprenti désire soumettre une demande sans avoir choisi un maître au préalable, il devrait communiquer avec DOC au plus tard le 10 janvier afin de discuter de sa demande.
- Seules les demandes soumises par courriel seront prises en considération.
- Seules les demandes complètes seront prises en considération.
- Les demandes seront acceptées jusqu'au 31 janvier 2011 à 17hres, heure du Pacific.

Contenu du dossier de la demande

- L'**apprenti** doit soumettre une lettre d'un maximum de 500 mots décrivant :
 - a) la raison pour laquelle il a sélectionné ce maître en particulier;
 - b) les objectifs professionnels qu'il compte atteindre et l'expérience créative qu'il espère avoir au cours du programme;
 - c) le cas échéant, l'apprenti décrira en quoi il se considère comme étant une personne provenant d'un groupe sous-représenté.
- L'**apprenti** doit inclure un exemple audiovisuel qui met en évidence ses oeuvres professionnelles antérieures (clips, photos, etc.).
- L'**apprenti** et le **maître** doivent soumettre ensemble un plan de travail qui donne un aperçu du travail proposé de l'apprenti et expliquer comment ce travail appuiera les objectifs professionnels de l'apprenti.
- L'**apprenti** et le **maître** doivent chacun soumettre un résumé professionnel de deux pages maximum.



- Le **maître** doit inclure un résumé d'un maximum de 250 mots décrivant :
 - a) le projet sur lequel participera ou travaillera l'apprenti;
 - b) comment il profitera du programme apprenti-maître;
 - c) la durée du programme apprenti-maître.
- Le **maître** doit soumettre une preuve à l'appui que son projet aura lieu.

La présentation de la demande

- Les demandes doivent être soumises par courriel.
- Le matériel audiovisuel doit être soumis électroniquement : il faut soit fournir un lien à un site Web ou inclure une pièce jointe à un courriel — aucun matériel audiovisuel ne peut être accepté en copie tangible ou par courrier.
- La durée de projection du matériel audiovisuel ne doit pas excéder cinq minutes.

Remarque : Les candidats doivent s'assurer du bon fonctionnement et de la compatibilité du matériel audiovisuel qu'ils soumettent.

Le processus de sélection et les critères d'évaluation

Un jury composé de trois à cinq professionnels du milieu du documentaire examinera les demandes. Les membres du jury viendront de régions diverses et seront responsables de choisir jusqu'à huit apprentis provenant d'un éventail de communautés d'à travers le Canada. Dans l'évaluation des demandes, le jury utilisera trois critères :

- le mérite professionnel;
- l'incidence du programme sur l'apprenti;
- la viabilité du projet et du partenariat proposés.

Le comité de sélection évaluera les demandes en tenant compte des questions suivantes :

- Quel mérite professionnel la demande possède-t-elle?
- Comment ce stage contribuera-t-il à la carrière de l'apprenti?
- Le projet se réalisera-t-il et survient-il à un moment propice dans la carrière de l'apprenti?
- Le candidat est-il issu d'une communauté sous-représentée?

Pour plus de renseignements, veuillez communiquer avec

Adèle Charlebois

416.599.3844, poste 2 | sans frais 1 877 467.4485, poste 2

adele@docorg.ca



1. INFORMATION DES CANDIDATS

| NOMS DES CANDIDATS | | |
|---|------------------------|---|
| Apprenti | | Maître |
| Prénom: Nom de famille: courriel: téléphone: | | Prénom: Nom de famille: courriel: téléphone: |
| Langue de communication: Anglais: Français: | | Langue de communication: Anglais: Français: |
| <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> | | <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> |
| ADRESSES DES CANDIDATS | | |
| Apprenti | | |
| Numéro et nom de rue | R.R. #/Station Postale | Suite/# d'App/Étage |
| Ville/Village/Réserve | Province | Code postal |
| Site web: | | |
| Je suis citoyen(ne) du Canada ou résident(e) permanent(e) OU J'effectue une demande de statut de résident permanent et possède la preuve en forme de documentation | | |
| Maître | | |
| Numéro et nom de rue | R.R. #/Station Postale | Suite/# d'App/Étage |
| Ville/Village/Réserve | Province | Code postal |
| Site web: | | |
| Je suis citoyen(ne) du Canada ou résident(e) permanent(e) OU J'effectue une demande de statut de résident permanent et possède la preuve en forme de documentation | | |